



Mairie de Faycelles

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FAYCELLES

Jeudi 11 janvier 2024

Par suite d'une convocation, les membres composant le conseil municipal de la commune de Faycelles se sont réunis en date du 11 janvier, à Faycelles à 18h30, sous la présidence de M. Jean-Claude Laborie, maire de la commune.

La convocation a été envoyée par mail le 3 janvier 2024.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du PV du 14/12/2023 ;
- Bilan 2023 ;
- Perspectives 2024 ;
- Relocation appartement école ;
- Révision loyer studio La Valade ;
- Tarif assainissement 2024 ;
- Questions diverses.

Membres présents :

- Jean-Claude LABORIE, maire ;
- Mmes Évelyne CAVALERIE, Nadine LAFON, Maylis LAVAYSSIÈRE, Carine PRADELLE;
- MM. Jérôme BESSE-DAYNAC, Samuel CONTE, Frédéric DARTOIS, Jean-Claude IBANEZ, Jean-François HUGONENC, Jean-Christophe LABASCOULE, André RODRIGUES ;

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : -.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : Éric FAGES, Hélène MATHIEU, Yveline POINSOT.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné Mme LAVAYSSIÈRE Maylis pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les délibérations de la séance sont mentionnées ci-après.

Approbation du PV du 14 décembre 2023

Le CRR est approuvé à l'unanimité.

Bilan 2023

- Adressage (pas encore tout à fait fini) ; à noter que certains habitants n'ont pas encore fait leur changement d'adresse...
- Démarrage du projet de réaménagement de la grange (réunion le 30 janvier 2024 prévue 15h-17h avec le bureau d'études)
- Enfouissement du réseau (pas tout à fait fini, Orange doit venir pour enlever le cuivre d'ici la fin du mois de janvier et réparer le câble de Cap Blanc)
- Travaux sacristie effectués (la commune a acheté les matériaux et les personnes souhaitant s'investir ont fait les travaux)
- Animations variées : Concert KKC, exposition JP Lescot marionnettes indiennes, journées citoyennes, marché gourmand
- Récupération du fond de commerce de la Petit' Pause, mise à niveau du local, accueil des nouveaux propriétaires du bail en mars 2023
- Marché certifié auprès du BE retenu pour le projet d'aménagement du parking à l'entrée du bourg

Perspectives 2024

- Désherbage bibliothèque et numérisation fond de la commune via base de données informatique spécifique
- Travaux parking entrée du bourg
- Travaux grange du bourg – maison citoyenne : montage dossier puis demande de financement à prévoir pour 2025
- Travaux école de la commune (pour préparer en habitation, reprise des volets en aluminium isolé à l'identique pour remplacer les volets en bois)
- Nouvelle école (demande de DETR pour installation panneaux photovoltaïques, lancement des consultations, demande de permis de construire en avance de phase)

Proposition n° 1 de l'ordre du jour : Relocation appartement école

La commune aura un locataire pour le logement de l'école pour le 1^{er} février.

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

Proposition n° 2 de l'ordre du jour : Révision loyer studio La Valade

Les travaux ont été effectués. Le tarif appliqué à la location sera fait pour qu'il soit identique à ceux des autres loyers.

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

Proposition n° 3 de l'ordre du jour : Tarif assainissement 2024

Le tarif est à 80 € le branchement et 1,10 HT € le m³ d'eau, et 2,33 € HT l'assainissement sur une consommation de 120 m³. L'entretien de la station coûte 8 k€ et la commune rentre 14 k€ d'argent annuellement. A partir de 2025, cette compétence actuellement à Faycelles sera transférée soit à la communauté de commune, soit au syndicat de l'eau du Limargue qui dessert déjà 2 intercommunalités, et qui a la compétence assainissement. Il y aura à ce moment un lissage du tarif sur toutes les communes, il faudra prévoir alors une augmentation du tarif liée à ce changement. La commune n'étant pas déficitaire pour l'instant Jean-Claude Laborie propose de ne pas augmenter le tarif assainissement en 2024.

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

Questions diverses

- Recrutement d'un employé communal : adjoint technique ou contractuel (voir si la commune de Frontenac veut toujours que la Faycelles mette à disposition cette personne une journée par semaine, ce qui permet de limiter le coût de la masse salariale côté Faycelles). Le poste doit être publié dans les prochaines semaines. Laurent est là pour le congé parental de Yohan jusqu'au 31 janvier et on peut le prolonger quelques mois.
- Discussion pour investir en 2024 dans une laveuse pour la salle des fêtes. Elle pourrait être rangée sous l'escalier, en aménageant et fermant un petit local dédié.
- Réunion PLUi avec JC Labascoule et JC Laborie le 11 janvier matin : discussion constructive. En attente des retours pour voir si les remarques sont prises en compte sur le dossier avec la responsable du BE (changement d'affectation, remarques sur les zonages, zones à urbaniser et les emplacements réservés pour la voie verte, le chemin de Saint-Jacques pour faire un sentier piétonnier). Arrêt du PLUi en avril 2024.

- Mercredi 17/01 18h : réunion de la commission sport.
- Réunion 24/01 pour la commission grange à 18h à caler avant le rdv de fin janvier.
- Réunion 09/02 à 14h30 pour discussion avec le département des travaux concernant la grange.
- Le document unique doit être fait avant juin 2024.

Fin de séance : 20h30

Fait à Faycelles, le 11 janvier 2024